

EUROPE. — XV^E-XVI^E SIÈCLE

FRANCE. — COSTUMES MILITAIRES.

N^o 2. — Époque de Louis XI.

Gentilhomme de la Fresnaye. — Éperons dorés du chevalier et, par-dessus l'armure le hoqueton de chevauchée, fendu sur le côté; le hoqueton du gentilhomme était fait d'étoffe de soie épaisse et solide, et toujours doublé, sinon de fourrure, au moins d'une étoffe légère, généralement claire.

N^o 4. — Époque de François I^{er} et Henri II.

Claude Gouffier, seigneur de Boisy, grand écuyer de France, premier gentilhomme de la chambre, capitaine des cent gentilshommes de la maison du roi. — Effigie tombale peinte dans la chapelle du château d'Oiron. L'épée, au lieu d'être ceinte sous le hoqueton, est ici portée suspendue à un baudrier fleurdelisé passé par-dessus le vêtement, dont l'étoffe est un drap d'or.

N^{os} 11, 12, 15. — Règne de François I^{er}.

Soldat suisse au service de la France, et détails de son armement. — Cotte de mailles placée sous un vêtement en drap tailladé; cuirasse avec tassettes; *braguette* en fer, suivant l'usage des gens de pied. La tête est armée d'une calotte de fer recouverte de drap, par-dessus laquelle est posé un chapeau à larges bords, inclinés pendant la marche, selon le côté du soleil; solerets en fer de la forme pattue du temps de Louis XII, garnis et ayant une bride de cuir. Ce soldat porte d'un côté l'épée courte, de l'autre la dague, et tient sur l'épaule la longue et terrible épée à deux mains. Louis XI avait fait venir en 1480 des Suisses au camp de Pont-de-l'Arche, et s'en servit comme instructeurs pour former la milice reconstituée des francs-archers. Ces milices, appelées plus tard *bandes de Picardie*, sont regardées comme la souche de l'infanterie française. Cette infanterie devait, à Marignan, vaincre les Suisses eux-mêmes. Après cette affaire, les Suisses jurèrent alliance et paix éternelle avec la France. L'épée à deux mains était encore en usage du temps de Henri II; mais pendant les guerres de religion, on ne la vit plus reparaître que dans quelques compagnies de lansquenets. L'escrime de cette arme était compliquée. En marche, on la portait sur le dos, retenue par une courroie qui passait sous l'aiselle. Le n^o 11 montre le chapeau de feutre avec sa plume; les bandes suisses avaient pour marque respective les couleurs des cantons où elles avaient été recrutées. Le n^o 15 est le profil de la grande épée.

N^{os} 7 et 8. — Fin du règne de François I^{er}.

Soldat muni d'une cuirassé avec longues tassettes articulées et attachées à la braconnière. Ce fantassin a la braguette de fer. Le casque est une *bourguignotte*, adoptée pour combattre à pied, et protégeant la vue contre les rayons du soleil avec la visière avancée d'une casquette. (Voir le profil, n^o 7.) Le gorgerin articulé et les épaulières étaient propres aux piquiers et hallebardiers. Le pourpoint tailladé est posé par-dessus un vêtement en laine blanche; les gantelets sont de cuir ainsi que les souliers. Les armes sont l'épée et la dague, ou *main gauche*. Le drapeau est celui des bandes de Picardie.

N^{os} 3, 5, 13. — Époque de Henri II.

Hommes d'armes, détails de son équipement. — L'armure est une carapace d'acier dont l'homme est entièrement enveloppé. Les mouvements en sont souples, les articulations habilement étudiées. Cette époque est celle où les corselets ainsi que les cuirasses de la gendarmerie furent façonnés en pointe à la taille, avec une arête sur la poitrine.

Ce plein harnais est la dernière expression de l'armure complète, dite *chevaleresque*. Quoique son port fût un attribut privilégié, on dut l'abandonner à cause de son incommodité, en même temps que les gens d'armes délaissèrent aussi la masse, remplacée par le pistolet, placé dans une fonte à l'arçon de leur selle. La cavalerie de ce temps prit même l'arquebuse, croyant résister mieux à l'infanterie en la combattant par ses propres armes.

Le casque est l'armet à visière mobile, surmonté d'une crête continue accompagnée à la partie supérieure de petits tubes dans lesquels sont plantées des plumes en panaches, dont on voit la double disposition au détail, n^o 3; ces plumes étaient parfois assez longues pour retomber jusqu'aux reins de l'homme d'armes.

La haute lance, peinte aux couleurs et armoiries de Gaspard de Coligny, ainsi que la rondelle ou *rondache*, en fer gravé et doré (voir n^o 5) paraissent être surtout des armes de parade. Le bois de ces longues lances était creux, et avec son garde-main, cet exemple rappelle les lances de tournoi, appelées *bourdonasses*. Cependant on doit considérer que depuis Fornoue, sous Charles VIII, où une partie de la gendarmerie française avait combattu avantageusement avec cette arme de parade, l'usage avait pu s'en généraliser et entrer même dans l'armement réglementaire. La rondache, dont l'original avec les garnitures intérieures existe au Musée d'artillerie de Paris, n'a

qu'une guige pour la suspension, et n'a point d'énarmes. On faisait glisser la guige en resserrant la courroie de manière à couvrir le devant de l'épaule gauche avec le bouclier; le garde-main couvrant l'épaule droite lorsque la lance était couchée. Les solerets avait perdu la forme camarde.

N° 1. — Époque de Charles IX.

Combattant coiffé du morion. — Le harnais de la gendarmerie fut simplifié par un grand nombre de gentilshommes, qui mirent de grosses bottes au lieu de solerets et de grèves.

N° 6. — Époque de Henri III.

François, duc d'Alençon, frère du roi. — Toilette militaire, tenue d'apparat. La cuirasse est de celles qui, se conformant à la mode des pourpoints, simulaient le plastron en panse, dit à la poulaine. On avait fait plus encore en donnant place dans le costume de guerre à la fraise godronnée, qui se logeait entre les épaules de fer et la gouttière du morion. L'épée a la tournure orientale. François d'Alençon était un curieux des choses exotiques.

N°s 9, 10 et 14. — Époque de Henri II.

Officier porte-mèche de canonier, détails de son armement. — Le capitaine est vêtu d'un pourpoint de cuir, par-dessus lequel est passée une courte cotte de mailles à manches, recouverte aux épaules par les mancherons. Le corselet de fer noirci est décoré d'imbriqués et de

clous d'or; il est doublé de velours vert, que l'on voit en passe-poil aux emmanchures. Ce corselet est additionné d'épaulières en rondelles de petite dimension.

Le casque est une espèce de bourguignotte à crête, et à colletin, et cet officier devrait avoir la collerette godronnée du temps, dont la place est indiquée par le vide entre le colletin et le corselet. La partie supérieure du haut-de-chausses, sans braguette, est en cuir tailladé, le drap couvre les cuisses jusqu'au-dessous du genou, en une culotte ajustée et bouillonnée. Bas de laine. Gantelets et souliers de cuir.

Le porte-mèche de canonier du seizième siècle a deux branches recourbées et découpées pour recevoir la mèche qui s'enroulait autour de la hampe. Ces branches sont doubles, et retenaient cette mèche par la pression d'une vis. La hampe était terminée en bas par une pointe en acier pour que l'arme, portant son feu, fût fichée en terre. Souvent une pique d'esponçon faisait du porte-mèche une arme d'hast.

Celui qui figure ici et qui a le caractère de l'esponçon était une arme de commissaire d'artillerie. Le travail est italien; les branches ou *serpentins*, sont terminés en tête de dragon. La mèche en pelote se trouve à la hauteur de la douille qu'elle enroule, les deux bouts se trouvant pris dans chaque mâchoire de dragon, formant pince.

N° 10. — Amorçoir ou *flasque*, renfermant le pulvérin d'amorce de ce canonier. Ivoire gravé, porté en bandoulière par un cordon de soie.

N° 14. — Poignard de ce même officier, dont la poignée peut servir de *chargette* pour mesurer une charge de poudre.

Les n°s 1, 2, 4 et 6, proviennent du portefeuille de Gaignières. Collection d'Oxford.

Les autres, figures et détails, sont de la suite des costumes de guerre du Musée d'artillerie de Paris, organisée avec des soins si remarquables par M. le colonel Leclercq.

Voir pour le texte : Notice sur les costumes de guerre, Musée d'artillerie, Paris, 1876; *Imp. Nat.* — Catalogue du musée d'artillerie par O. Pengilly L'Haridon, 1862. — Quicherat, Histoire du costume en France.



EUROPE XV^E XVI^E SIECLE

EUROPA XV-XVITH CENT

EUROPA XV-XVI^{TES} JAHR^T

AK

IMP. FIRMIN DIDOT et C^o PARIS

Schmidt lith.